

À l'intention de la presse et des médias romands

Politique migratoire et d'asile : la Suisse au ban de la légalité ?

À l'occasion de la publication de son **4ème Rapport annuel d'observation**, l'Observatoire romand du droit d'asile et des étrangers (odae-romand.ch) vous invite à une

Conférence de presse
Mercredi 30 novembre 2011, à 11 heures au Centre social protestant
14 rue du Village-Suisse, Genève

Ce rapport rend compte des dernières évolutions de l'application du droit d'asile et des étrangers sur la base des cas individuels transmis par des dizaines de correspondants sur le terrain. Les cas concrets ainsi répertoriés par l'ODAE romand posent de nombreuses questions quant aux conséquences sur le plan humain des lois en vigueur et des pratiques adoptées par les autorités cantonales et fédérales.

Prendront la parole:

- **Mariana Duarte**, coordinatrice de l'ODAE romand, pour un tour d'horizon des observations contenues dans le rapport
- **Christophe Tafelmacher**, avocat, membre du comité de Vivre Ensemble, de SOS Asile Vaud et de Solidarité sans frontière, pour un éclairage sur les enjeux juridiques des renvois de « criminels étrangers »
- **Aldo Brina**, chargé d'information du secteur réfugiés du CSP de Genève et membre du comité de l'ODAE romand, sur les dysfonctionnements dans le traitement des demandes d'asile et les nouvelles mesures annoncées

Philippe Nussbaum, pasteur, président de l'ODAE et défenseur du droit d'asile, présidera la conférence.

Le rapport sera diffusé le mardi 29 novembre par courrier électronique à l'ensemble de la presse et des médias romands.

Genève, le 25 novembre 2011.

Avec nos meilleures salutations,

Mariana Duarte
Coordinatrice

